

## **RELEVÉ DE DÉCISIONS**

### **ACTION NATIONALE DE RECHERCHE ET DE RÉDUCTION DES REJETS DE SUBSTANCES DANGEREUSES PAR LES INSTALLATIONS CLASSEES (CIRCULAIRE MEDD DU 04 FEVRIER 2002)**

#### **REUNION du Comité de pilotage du Mardi 16 mars 2004**

Les membres du Comité Régional se sont réunis :

Etaient présents:

Mesdames BERTRANDY (Services Maritimes et Mise), CAILLOL (CRCI )

CHAMPEIX (Environnement-Industrie), LEPOT (Ineris),

Et Messieurs BOISSIER (Drire), BRYKS (Environnement-Industrie), DUFOUR (Environnement-Industrie),

GALVIN (Agence de l'Eau ).

Etaient excusés :

Mesdames FORGET – VARIN (UDVN), POJER (Agence de l'Eau ).

Messieurs CHARAUD(Diren), LOISEAU (CRCI), PORTEHAULT(DDAF), REVALOR (INERIS),

VALENTIN(Environnement-Industrie)

#### **1. Point sur l'avancée de la campagne de mesures suite aux différentes réunions d'information :**

Les réunions collectives ont permis de toucher 44% ( soit 86 entreprises) des entreprises convoquées (au nombre de 195 entreprises sur 207, après avoir éliminé les entreprises en doublon pour changement de raison sociale, déménagement ou NPAI, et celles non concernées ...).

55% des entreprises présentes aux réunions, soit 50 entreprises, ont déjà manifesté leurs adhésions par l'envoi du document de pré -inscription et sont en cours de signature de leurs conventions.

Les laboratoires interviendront selon un partage géographique des entreprises à l'arrivée des conventions signées. Les analyses d'écotoxicité seront toutes réalisées par IRH : Cereco effectuera les prélèvements pour les entreprises dont il aura la charge, et sous-traitera l'analyse auprès d'IRH.

Un éclatement spécialisant les laboratoires par branche d'activité paraît complexe à mettre en place et d'un intérêt moindre vis à vis du savoir-faire des laboratoires qu'au début des campagnes sur le plan national.

**Décisions :** Les entreprises confiant leurs effluents à des entreprises spécialisées n'entrent pas dans le champ de l'étude puisqu'elles ne rejettent pas dans le milieu.

#### **2. La participation des caves à la campagne de mesure**

**Il est impératif que l'opération pour les caves se déroule à l'automne 2004: compte -tenu de la saisonnalité de l'activité, l'opération arrivera à son terme à l'automne 2005 et ne permettra plus aux entreprises de bénéficier de l'aide.**

**Décisions :** avant la fin de la semaine

Mr Boissier prendra contact avec Mme BASSET pour le département 83,

Mme Champeix rappellera M Houllès pour le 13 et M. Galtieri pour le 84,

Mr Galvin entrera en contact avec M Jean-Louis RICOU de la FRCA ( 04 90 55 45 45 ) En cas de difficultés d'approche, un courrier sera envoyé à toutes les caves

**Une réunion sera proposée pour le 09 avril à 10H à la Chambre d'Agriculture à Aix en Provence(à confirmer)**

#### **3. Participation des STEP à la campagne de mesure**

Toutes les STEP doivent être informées de la Campagne même si leurs mises en conformités n'interviennent qu'en 2005 : l'entrée dans la Campagne serait immédiate dès lors que la conformité est révélée. De plus, la nécessité pour les communes de l'inclure dans leur budget, ne permettra l'entrée des STEP dans la campagne que sur 2005. Le choix des laboratoires devra être entériné par les collectivités locales avec éventuellement un appel d'offre compte-tenu de leurs obligations ( marchés publics, laboratoires publics locaux...).

**Décisions :** Mme Bertrandy propose qu'un courrier parte sous la signature du Préfet de Région . Elle entrera en contact avec les autres régions et départements et préparera le courrier.

Mr Galvin se rapproche des chargés d'affaire de l'Agence pour identifier les interlocuteurs chez les opérateurs  
**Une réunion pourrait se tenir le jeudi 23 septembre à la CCI à Aix- en- Provence.**

#### **4. La Campagne en Corse**

**Décisions :** L'Agence de l'Eau entrera en relation avec la Drire de Corse afin de mesurer réellement l'importance du gisement. Si celui-ci s'avère trop faible ou si les relations semblent trop compliquées à établir, l'Agence réalisera les dossiers d'aide directement auprès des entreprises.

#### **5. Traitement des réactions des laboratoires non retenus**

**Décisions :** Environnement- Industrie adressera le courrier de réponse aux 3 laboratoires ayant réagi ( CARSO, LDA 26 et Laboratoire de Nice) mettant en avant les faits suivants: la procédure n'est pas celle des marchés publics mais d'une consultation de gré à gré; le choix d'un nombre restreint de laboratoires s'est réalisé selon une grille multi-critères ; le rôle d'une association comme Environnement –Industrie est celui de facilitateur pour les entreprises.

**Par ailleurs M. Dufour entrera en relation avec M. LAFAURIE en charge de l'environnement à la Ville de Nice**

#### **6. Réunion petit déjeuner d'EA le vendredi 7 mai**

**La présentation se fera avec les 4 entités qui ont été présentes aux réunions avec les industriels** L'Agence de l'Eau intervient sur la DCE , la Drire sur la Circulaire, L'Ineris sur le cahier des charges et Environnement-Industrie sur le déroulé de l'opération .

**Décisions :** Il sera nécessaire d'indiquer à M .BRUN que le public visé sera en priorité celui du *fichier* qu'Environnement - Industrie lui fournira pour servir de relance à la campagne, de *la presse* afin de communiquer sur cette opération, des *associations, des Syndicats professionnels, des collectivités.*  
Une information pourrait avoir lieu également par l'intermédiaire de Top Industrie.

#### **7. Envoi d'une 3<sup>ème</sup> lettre de relance aux industriels pour la campagne**

Une réunion d'information par la Drire, sur le déroulé de la campagne, aura lieu auprès des inspecteurs subdivisionnaires de la DRIRE le 25 mars. Environnement-Industrie adressera à M. Boissier la liste des entreprises non adhérentes afin de la diffuser auprès d'eux.

**Décisions :** Cette relance partira la semaine prochaine et comportera 2 courriers

Un courrier avec les 3 logos (Agence de l'Eau, Drire et Environnement-Industrie) pour donner du poids à celui qu'Environnement- Industrie adjoindra avec le document de pré - inscription et la fiche tarif.

#### **8. Prochaine réunion du Comité de pilotage**

Le jeudi 3 juin 2004 à 14 heures  
CCI Marseille –Provence  
Salle à définir